



TOULOUSE

Mesures Physiques

UNIVERSITÉ TOULOUSE III

Formation

initiale ou
continue

- *DUT Mesures
Physiques*

- *Licences
Professionnelles*

- Métrologie et
Qualité de la
Mesure (MQM)

- Instrumentation
et Tests en
Environnement
Complexe (ITEC)

+ de 180

professionnels formés
chaque année !

- Technicien R&D
- Technico-
commercial
- Assistant
Ingénieur
- Technicien
supérieur tests et
essais
- Technicien
supérieur
métrologue
- Contrôleur qualité
- Technicien de
laboratoire

<http://iut-meph.ups-tlse.fr>

Taxe d'apprentissage

**Investissez dans l'avenir
et devenez notre partenaire !**

Au titre des salaires 2017

A quoi servira votre contribution ?

Les diplômés du Département Mesures Physiques sont de futurs professionnels capables de réaliser et exploiter des mesures dans des secteurs d'activités très variés. L'acquisition de ces compétences n'est possible qu'avec une instrumentation à la pointe de la technologie. Grâce à la taxe d'apprentissage, nous pouvons maintenir ce niveau d'exigence.

Votre contribution nous permettra :

- De rénover notre parc d'appareillages pour rester à la pointe de l'innovation technologique,
- D'acquérir des nouveaux équipements pédagogiques et informatiques plus performants,
- De développer des projets tutorés innovants, en lien avec des professionnels.

Comment faire ?

Vous pouvez nous verser une partie de votre taxe d'apprentissage en indiquant à l'organisme collecteur (OCTA) de votre choix le montant que vous souhaitez nous attribuer et en précisant : « Département Mesures Physiques de l'IUT de Toulouse III »

Merci de remplir le verso de ce document et de nous le retourner aux coordonnées mentionnées.

Contact IUT : Olivier REYNES

Email : meph.ta@iut-tlse3.fr



Numéro de SIRET : 193 113 842 00143 – APE : 803Z – Code Etablissement (UAI) : 0311086M

Formulaire à retourner par courrier à : Olivier REYNES , IUT Dépt Mesures Physiques 115 C Route de Narbonne
- BP 67701 - 31077 TOULOUSE Cedex 4
ou par courriel : meph.ta@iut-tlse3.fr envoyer par directement par courriel :

ENTREPRISE :

ACTIVITE :

Personne à contacter :

Fonction :

Tél :

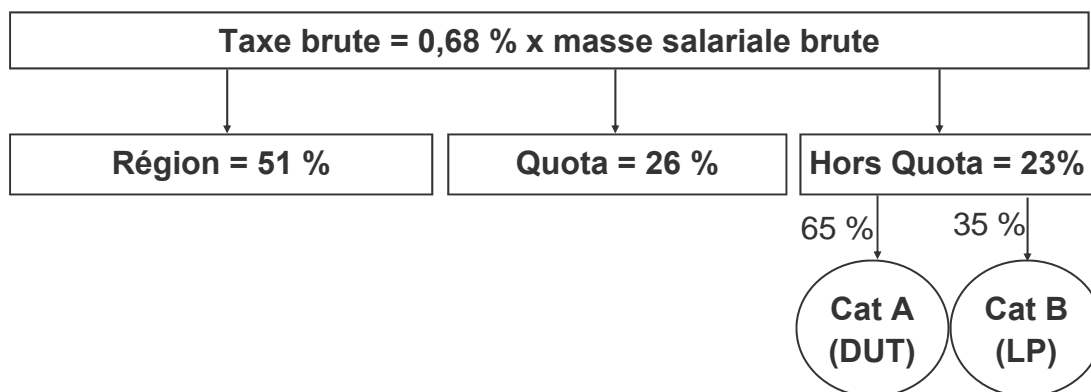
Fax :

E-Mail :

Versement à effectuer avant le 1er mars

Répartition de la Taxe d'Apprentissage

Mode de répartition donné à titre indicatif, susceptible d'être modifié selon la législation.



Montant du Hors-Quota (Cat. A ou B) versé au « Département Mesures Physiques de l'IUT Toulouse III » :

Nom de l'organisme collecteur (OCTA) choisi :

**Quelque soit l'OCTA choisi, indiquez
clairement « Département Mesures Physiques de l'IUT Toulouse III »**